



RAPPORT DE GESTION

Présenté à l'Assemblée Générale du **13** Novembre 2018

Paris, le **20** septembre 2018

**Chers Collègues,
Chers Adhérents,**

Conformément aux dispositions de la loi et des statuts de notre société, nous vous rendons compte de la situation et de l'activité de notre société durant l'exercice clos le 30 juin 2018 et nous soumettons à votre approbation les comptes annuels dudit exercice portant sur 12 mois allant du 1er juillet 2017 au 30 juin 2018

Au cours de l'exercice, notre société a continué d'exercer son activité d'Organisme d'Accréditation des Chirurgiens Orthopédistes par délégation de la Haute Autorité de Santé.

Notre association compte aujourd'hui **1 906** adhérents dont **154** en cours d'engagement. Ces chiffres témoignent de l'implication de notre spécialité dans l'accréditation.

Nous soumettons à votre approbation les **comptes de l'exercice portant sur douze mois allant du 1er juillet 2017 au 30 juin 2018**

Sur le plan de la gestion cet exercice a été marqué par quelques évolutions :

- Poursuite de la mise en application de la rémunération des activités d'analyse et d'exploitation des données de notre base d'**EIAS** par les groupes d'experts pour encourager la production documentaire ;
- Poursuite de la « refonte » du système d'Information de l'association confiée à la société CYIM (migration Office ; import du fichier SIAM ; Développement du Web-service ; site Web de l'association)
- Poursuite de l'encaissement des cotisations par la SOFCOT qui selon le contrat de prestations de services du 20 avril 2017 reverse mensuellement ces cotisations ;
- Départ de la secrétaire Mme Natacha GÉRARD dans le cadre d'une rupture conventionnelle. Recrutement de Madame Gladys FLEURIVAL sur un CDI de 0,5 équivalent temps plein ;

- Signature d'un contrat de prestations de services avec le cabinet Boost.RH pour accompagner l'association dans l'organisation et le suivi de la fonction RH ;
- Rémunération de la rédaction des fiches d'information-patient par les sociétés filles de la SOFCOT. Premières rémunérations en fin d'exercice ;
- Mise en place avec le cabinet MC Assistance & Conseils d'une procédure de recherche et de recouvrement des cotisations CPAM non versées ;
- Révision du mode d'indemnisation des membres du Conseils d'Administration et du bureau selon l'article 18.1 des statuts avec effet rétroactif sur l'exercice ;
- Définition d'une indemnisation forfaitaire allouée aux membres de la commission économique chargée de l'évaluation des résultats de l'activité d'Orthorisq à l'occasion de son 10^{ème} anniversaire ;
- Paiement d'un loyer à la SOFCOT pour mise à disposition du local (contrat signé le 14 juin 2018).

Pour l'exercice concerné, l'analyse du **compte de résultat** de notre association fait apparaître une augmentation de 681 K€ des **produits d'exploitation**, avec un montant total de **2.848 K€** (2.167 K€ pour l'exercice précédent). Auxquels s'ajoutent 3 K€ de produits financiers et 3 K€ de produits exceptionnels (680 k€ pour l'exercice précédent).

Ces produits d'exploitation se décomposent en

- Cotisations indirectes (part due par les CPAM pour les membres ayant validé leur bilan) : 641,5 K€ (685 K€ pour l'exercice précédent),
- Cotisations des adhérents : 193 K€ (197 K€ pour l'exercice précédent),
- Reprise de provisions : 91,5 K€ (100 K€ pour l'exercice précédent),
- Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs pour 1.910 K€ (1.170 K€ un an plus tôt).

Dans un même temps, le compte de résultat fait apparaître une **hausse de 6 K€ des charges d'exploitation**, pour un montant total de **2.850 K€** (2844 K€ pour l'exercice précédent).

La principale charge concerne les **rémunérations des experts** (y compris celles liées à la perte d'activités), versées sous forme d'honoraires pour **411 K€** (476 K€ pour l'exercice précédent). Le total des règlements aux experts s'élève à **493 K€** (475 K€ pour l'exercice précédent). Il correspond essentiellement aux activités d'expertise proprement dites, mais aussi aux indemnisations pour participation aux réunions et au remboursement de frais de déplacement.

Les **frais d'organisation de la « journée de formation des adhérents »**, représentent un montant total de **99,6 K€** (89 K€ lors de l'exercice précédent)

Les **charges de personnel** représentent **48 K€** (46 K€ pour l'exercice précédent).

Les **honoraires** (direction, expert comptable et commissaire aux comptes) représentent un

montant total **126,7 K€** (123 K€ pour l'exercice précédent).

On trouve également un ensemble de **charges de fonctionnement** diverses pour un montant total de **57 K€** (54 K€ pour l'exercice précédent).

Sur cet exercice, pas de dotation aux provisions pour dépréciation des créances comptabilisée (91,5 K€ sur l'exercice précédent correspondant à aux créances CPAM 2012 et 2014).

L'amortissement de la plateforme de webformation et du logiciel de gestion des adhérents entraîne pour cette année une dotation aux amortissements de 30 K€ (27 k€ pour l'exercice précédent).

Les provisions pour engagements à réaliser sur ressources affectées se montent à 2 019 K€, contre 1 910 K€ sur l'exercice précédent, suite à la régularisation due à une insuffisance de constatation des produits CPAM à la clôture de juin 2011.

Le total des produits de l'exercice s'élève ainsi à 2.854 K€ (2.846 K€ pour l'exercice précédent), le total des charges à 2.849,5 K€ (2.843,7 K€ pour l'exercice précédent), soit un **exercice bénéficiaire de 4.910 €** (résultat bénéficiaire de 2.823 € pour l'exercice précédent).

Analyse du Bilan :

A l'**actif du bilan**, on trouve 40,5 K€ en immobilisations contre 32 K€ pour l'exercice précédent (correspond essentiellement à la plateforme Web formation).

Les actifs circulants représentent 988 K€ : versements attendus 808 K€ des CPAM pour 937 K€ et cotisations à percevoir pour 115,6 K€, contre 996 K€ au titre de l'exercice précédent.

Les disponibilités représentent un montant total de 1.585 K€ se composant de 341,1 K€ de liquidités et 1.243 K€ de placements (80,2 K€ sur livret A, 1.161,8 K€ en compte épargne et 1,3 K€ d'intérêts courus à percevoir en placement sur livret), contre 1.433,6 K€ au titre de l'exercice précédent.

Le total de l'actif du bilan est de 2.613 K€ au 30 juin 2018 contre 2.465 K€ au 30 juin 2017.

Au **passif du bilan**, on trouve les fonds propres de l'association pour un montant de 390 K€ (385 K€ reportés de l'exercice précédent augmentés du résultat de l'exercice), les fonds dédiés pour un montant de 2.019 K€, contre 1.910 K€ au titre de l'exercice précédent ;

Enfin, les dettes pour 110 K€ (dettes d'exploitation 104 K€, dettes fiscales et sociales 4,8 K€) contre 73 K€ au titre de l'exercice précédent et les produits constatés d'avance (cotisations des adhérents) pour 94,5 K€ (correspondant au second semestre 2018 sur la base des 1.890 adhérents), contre 97,1 K€ au titre de l'exercice précédent.

L'analyse de ces chiffres suscite quelques commentaires :

- ***Les produits liés à l'activité sont en légère diminution sur l'exercice, à l'instar de ce qui s'est passé sur l'exercice précédent, du fait d'une petite diminution du nombre d'adhérents éligibles au versement par les CPAM les départs en retraites n'étant que partiellement compensés par les nouveaux entrants. Les cotisations ont également légèrement baissé (il est à noter que les adhérents salariés ne nous font***

pas bénéficiaire du versement CPAM). Au global, les produits d'exploitation sont en baisse, mais celle-ci est compensée par la hausse du report des ressources non utilisées des exercices antérieurs et par la reprise de provisions sur créances CPAM.

- *Les charges d'exploitation ont baissé de 103 k€, du fait sur l'exercice précédent de la dotation aux provisions pour dépréciation des créances CPAM.*
- *Les fonds dédiés (fonds affectés pour financer notre mission sociale) sont en hausse de 109 K€, ce qui permet à l'association d'envisager l'avenir avec optimisme.*
- *Cette évolution nous permet de présenter un bilan qui est à l'équilibre (légèrement bénéficiaire). Ce qui nous permet de répondre pour la cinquième année consécutive à l'exigence de la HAS qui dans son renouvellement d'agrément en date du 22 mars 2012 soumettait celui-ci à la condition d'un retour à l'équilibre financier.*
- *La poursuite des efforts entrepris permet d'inscrire cet équilibre dans la durée et contribue à améliorer notre trésorerie avec une augmentation significative de nos fonds dédiés.*

Nous restons à votre disposition pour toute question ou renseignement complémentaire et vous prions de croire en l'assurance de nos sentiments dévoués.

Gilles Marcillaud
Trésorier

ORTHORISQ - Association Loi 1901

Journal Officiel du 04/02/2006, N° 20060005

Siège social : SOFCOT, 56 rue Boissonade 75014 Paris

Tél : 01 43 22 47 65 - email : orthorisq@orthorisq.fr